

## ARRÊTÉ DU MAIRE

2026AR-057

Réglementant la circulation sur la voie communale n°5, Commune d'Ahun.

Le Maire d'AHUN,

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;  
**Vu** le Code de la Route et notamment ses articles R.44 et R 225 ;  
**Vu** les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** le Code de la Voirie Routière,  
**Vu** l'arrêté du 24 novembre 1967 relative à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié et complété,

**Considérant** la demande en date du 02 avril 2026 de la société EPSD représentée par Monsieur GAGNOT Yann sise « 72, Rue Cassiopée ; 74650 CHAVANOD » (Haute-Savoie), concernant le remplacement des poteaux téléphoniques,  
**Considérant** la mise en sécurité de la chaussée communale n°5,

### ARRÊTE

**Article 1 :** À compter du 13 avril 2026 et pour une durée de 60 jours, la circulation sur la voie communale n°5 sera effectuée en circulation alternée sur une chaussée rétrécie dans les deux sens aux abords du chantier et sur toute la zone de travail.

**Article 2 :** En dehors de la zone de travail et sur l'ensemble du tronçon concerné par les travaux, une signalisation temporaire sera installée dans les deux sens indiquant une chaussée rétrécie à l'aide des panneaux AK3, et une zone de chantier à l'aide des panneaux AK5.

La circulation alternée s'effectuera manuellement avec des piquets K10 ou sous feux tricolores.

**Article 3 :** Le stationnement sera interdit aux abords et dans la zone de chantier.

**Article 4 :** La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation et sera mise en place par le demandeur.

**Article 5 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et réglementation en vigueur.

**Article 6 :** Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Chef de la Gendarmerie d'Ahun, le Centre de Secours d'Ahun.

Ahun, le 03 Avril 2026,  
Le Maire, Patrick PACAUD.

